

Lausanne, le 20.12.2011

## Modification des examens théoriques Catégorie M

---

Les questions de l'examen théorique pour la catégorie M n'ont pas été révisées depuis plusieurs années. Ainsi il existe encore des questions sans illustration ou des questions assorties de trois signaux au lieu d'une photo représentant une situation réelle.

Une mise à jour de ce questionnaire a donc été effectuée et nous vous présentons les principales nouveautés :

### 1.- Nombre de réponses par questions

Le système applicable pour l'examen de base catégorie B a été repris : pour chaque question, il y aura 3 réponses à choix et selon la question plusieurs réponses peuvent être exactes.

**Par contre, le questionnaire de la catégorie M se composera de 30 questions et un maximum de 9 fautes sera toléré.**

### 2.- Illustrations des questions

Pour les questions de signalisation, les illustrations précédentes des trois signaux ont été remplacées par une photo d'une signalisation et le texte changé en conséquence.

Pour les questions textuelles, une image a été ajoutée et le texte révisé en conséquence.

Pour les questions assorties de photos, certaines photos ont été actualisées et le texte révisé en conséquence.

Pour les questions assorties de graphiques, aucune modification n'a été apportée.

### Anciennes questions

Est-il correct de s'arrêter avant un passage de sécurité pour accorder la priorité à un seul piéton?

X Oui.

O Non.

Quel signal indique une chaussée que vous ne devez pas emprunter, même pour vous mettre en ordre de présélection?



## Nouvelles questions



Comment vous comportez-vous dans cette situation?

- Je respecte la ligne droite et roule sur les zigzags.
- J'esquive les zigzags en roulant à gauche, car je ne dois pas rouler dessus.
- Je ralentis, parce que la chaussée se rétrécit.



Après ce signal...

- ... je dois céder la priorité aux piétons et aux utilisateurs de machines apparentées aux véhicules.
- ... je ne peux pas rouler plus vite que 20 km/h.
- ... je dois arrêter le moteur et pousser le cyclomoteur.

## Mise en vigueur

Le questionnaire pour la catégorie M sous sa nouvelle forme sera utilisé dès le 3 janvier 2012.

**Afin de garantir le succès lors de l'examen théorique, le Service des automobiles et de la navigation recommande aux candidats une bonne préparation et un apprentissage de la théorie. Différents moyens didactiques sont disponibles et les écoles de conduite se tiennent à disposition pour la formation.**

En vous souhaitant plein succès dans l'apprentissage théorique de la circulation routière, nous profitons de ces périodes de fêtes pour vous adresser nos meilleurs vœux et vous souhaiter de joyeuses fêtes.

Cordiaux messages – votre Service des Automobiles et de la Navigation